

LEGS - DONATIONS - ASSURANCES-VIE



À l'attention de



**VOTRE ASSURANCE-VIE
PEUT AUSSI SERVIR
À LUI FAIRE UNE VRAIE PLACE
DANS NOTRE SOCIÉTÉ.**

Oui, nous sommes déterminés à poursuivre notre juste combat, débuté il y a 90 ans, en faveur des personnes en situation de handicap.

Oui, nous pensons que toutes les personnes ont des droits avant d'avoir des besoins.

Oui, nous avons besoin de compter sur votre générosité pour créer une société inclusive et solidaire dont nous serons ensemble les artisans engagés.

Votre générosité nous donne les moyens d'agir.

4 600
personnes
en situation de
handicap employées
dans les
51
établissements
APF Entreprises

96
délégations
départementales
pour agir au plus
près des
personnes isolées

18 000
adhérents
dont
700
élus bénévoles
dans des conseils
de département
et de région

440
structures
d'accompagnement
qui accueillent
35 000
personnes
(enfants, adolescents
et adultes)

12 500
bénévoles

NOUS VOULONS JUSTE LEUR FAIRE **UNE VRAIE PLACE**

Les missions associatives d'APF France handicap sont exclusivement financées par la générosité du public. Notre objectif est d'accompagner et de défendre les personnes en situation de handicap et leur famille.



Après des études d'assistante administrative, Inès pensait accéder au marché du travail sans subir de discrimination.

Mais depuis sa sortie de l'école, elle doit faire face à bien des préjugés difficiles à surmonter lorsqu'elle annonce qu'elle est en fauteuil roulant. Elle doit se battre au quotidien pour convaincre de ses compétences.

Aller consulter un professionnel de santé dont le cabinet médical est accessible aux personnes en situation de handicap relève encore aujourd'hui du parcours du combattant. Bertrand, qui n'habite pourtant pas dans une région considérée comme un désert médical, doit parcourir 30 km pour un rendez-vous avec son médecin généraliste. Il est, de fait, obligé de solliciter ses proches, qui doivent bien souvent s'arranger avec leurs employeurs pour se rendre disponibles.





Malgré ses diplômes et son poste de professeur, William a eu beaucoup de mal à obtenir un crédit immobilier. Pourtant, vouloir acheter un appartement, quoi de plus normal ? Mais lorsque l'on se présente dans une banque avec un handicap pour demander un crédit, tout se complique. Les questionnaires se rallongent, les délais de réponse aussi. Et là encore, il faut beaucoup de persévérance pour ne pas renoncer à ses projets de vie.

Léguer, c'est agir concrètement



Yvonne et Maurice

Nous sommes donateurs depuis plus de 15 ans déjà et avons deux petits-enfants qui ont tout ce qu'ils désirent. C'est pourquoi nous voulons que notre argent puisse profiter à des enfants handicapés qui en ont vraiment besoin. Par ce geste, nous souhaitons qu'ils puissent se déplacer, changer d'air et soulager aussi leur famille. Nous voulons que notre assurance-vie aille à la délégation de Savoie qui se trouve à Chambéry, tout près de chez nous."

Auvergne-Rhône-Alpes



Gabrielle

Touchée par la polio dès l'enfance, j'ai été appareillée et suis maintenant en fauteuil. Tenace de caractère, mon handicap ne m'a jamais empêchée de travailler. J'ai eu la douleur de perdre mes enfants, puis mon mari. Au décès de ce dernier, j'ai pris certaines dispositions. Cela fait plus de 20 ans que j'ai désigné APF France handicap bénéficiaire de mes biens avec charge de reverser à deux autres associations une petite somme d'argent. Et depuis je continue à vivre pleinement."

Pays de la Loire



Pierre

À la lecture du journal « Plus forts Ensemble » d'APF France handicap, j'ai trouvé un article sur les legs qui m'a amené à réfléchir. C'est ainsi que j'ai contacté le service des relations avec les bienfaiteurs pour en savoir plus. Un rendez-vous m'a été proposé pour échanger sur ma situation et nous avons pu bien discuter. Mes convictions ont été renforcées et j'ai choisi de leur léguer tous mes biens. C'est un geste de fierté de donner aux autres ce dont j'ai pu profiter au cours de ma vie."

Hauts-de-France

Pour des raisons de confidentialité, les photos ne sont pas celles des testateurs.

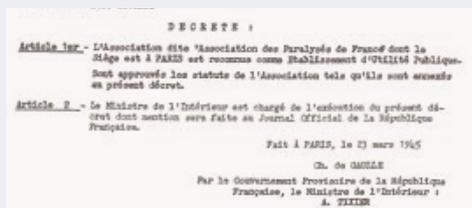
CE QUE NOUS AVONS OBTENU

Grâce à l'engagement de milliers de bénévoles et de bienfaiteurs, voici un petit aperçu des grandes avancées dont nous sommes fiers...



1936

LANCEMENT DES PREMIERS SÉJOURS DE VACANCES pour personnes en situation de handicap. C'est aussi l'année des premiers congés payés !



1945

LE GÉNÉRAL DE GAULLE SIGNE LE DÉCRET de reconnaissance d'utilité publique d'APF France handicap.



1954

CRÉATION DU PREMIER ATELIER DE TRAVAIL PROTÉGÉ pour personnes handicapées dans la Marne.

1975

APF FRANCE HANDICAP PARTICIPE À L'ÉLABORATION DE LA LOI VOTÉE

LE 30 JUIN 1975 qui ouvre des droits aux personnes en situation de handicap et à leur famille, comme l'allocation d'éducation spéciale pour les enfants en situation de handicap, l'allocation adulte handicapé, l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés...



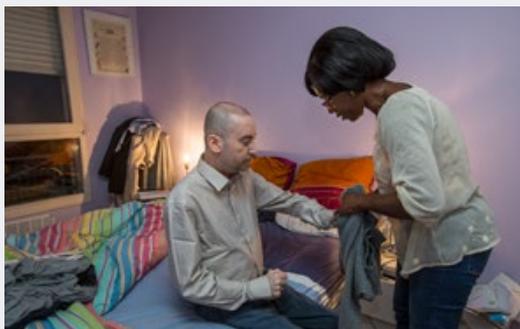
Pascale Ribes
Présidente

90 ans et une ambition intacte

La qualité de notre association, s'il ne fallait lui en reconnaître qu'une seule, tiendrait sans aucun doute dans ce constat : nous sommes resté.e.s, depuis 90 ans, fidèles à nos engagements. Notre vocation de défendre les droits des personnes en situation de handicap n'a jamais faibli, notre lutte contre les injustices est permanente, l'impossible ne nous fait pas peur.

Grâce à la ténacité de nos adhérents, de nos militants et au soutien de nos bienfaiteurs, des victoires importantes ont été remportées sur de nombreux fronts, mais il reste encore beaucoup à accomplir. Pour aller au-delà du chemin déjà parcouru, vous pouvez être partie prenante du combat essentiel que nous menons pour que chacun.e trouve sa juste place en matière d'accès à l'éducation, à l'emploi, à la mobilité, etc.

En choisissant de transmettre, tout ou partie de votre patrimoine, à notre association par un legs, une donation ou une assurance-vie, vous contribuerez à nous donner les moyens de construire une société inclusive et solidaire. Merci du fond du cœur pour l'intérêt que vous portez à nos actions et pour votre engagement à nos côtés.



1993

LA PREMIÈRE ÉQUIPE
pour une vie autonome
à domicile voit le jour.

2019

APF FRANCE HANDICAP
INAUGURE APF LAB LE HUB,
centre d'expertise handicap
et nouvelles technologies en
faveur des innovations
au service des personnes
en situation de handicap.

1982

Suite à plusieurs
manifestations
APF France handicap obtient
la gratuité **DU VOYAGE**
DE L'ACCOMPAGNANT SUR
LES TRAINS DE LA SNCF.



2005

Après des années d'actions
auprès des pouvoirs publics,
la loi du 11 février 2005 pour
L'ÉGALITÉ DES DROITS ET DES
CHANCES, la participation et
la citoyenneté des personnes
handicapées est votée.



**Les prochaines avancées
pour les personnes
en situation de handicap,
c'est avec vous que nous
les obtiendrons !**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pascale Ribes
Présidente

LE BUREAU

Isabel Da Costa
Vice-présidente

Hervé Delacroix
Vice-président

Serge Mabally
Vice-président

Jean-Manuel Hergas
Trésorier

Noëlle Mary-Llopis
Trésorière-adjointe

Karen Darnaud
Secrétaire

Fiammetta Basuyau-Bruneau
Secrétaire-adjointe

FONDÉE EN 1933,

APF FRANCE HANDICAP est
une importante association
française de défense et de
représentation des personnes
en situation de handicap et de
leurs proches. Elle porte des
valeurs humanistes, militantes
et sociales et un projet
d'intérêt général, celui d'une
société inclusive et solidaire.
L'association intervient dans
tous les domaines de la vie
quotidienne, grâce à son réseau
national de proximité de plus
de 550 structures (délégations
départementales, services et
établissements médico-sociaux
et entreprises adaptées).

UNE PROXIMITÉ ASSURÉE PAR LES DÉLÉGATIONS.

Réparties sur l'ensemble
du territoire, les délégations
d'APF France handicap mènent
des actions de proximité pour et
avec les personnes en situation
de handicap et leur famille.
Chaque département compte une
délégation APF France handicap,
avec un conseil APF composé
d'adhérents élus. Les délégations
ont pour mission essentielle
d'accueillir et d'accompagner
les personnes en situation de
handicap et leurs proches. Elles
assurent aussi les missions locales
de revendication et dynamisent
le mouvement associatif.

CE QUE NOUS VOULONS RÉUSSIR AVEC VOUS

Notre ambition : agir pour une société inclusive et solidaire avec toutes les personnes, concernées ou non par l'exclusion, partageant la volonté d'un autre modèle de « vivre et faire ensemble ». C'est grâce à vous que nous pourrions transformer cet idéal en réalité.



Travailler c'est exister

Trouver un emploi et s'y maintenir quand on est en situation de handicap demeure encore très compliqué. D'autant qu'à compétences égales, un travailleur handicapé a 50 % de chances en moins d'être engagé*. C'est pourquoi, APF France handicap se mobilise au quotidien pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, en mettant en place des dispositifs d'insertion adaptés.

* Enquête Agefiph-lfop, menée auprès des personnes en situation de handicap et publiée en septembre 2020



Comme si je faisais du chiqué "

Éric, 31 ans est atteint d'une sclérose en plaques depuis 5 ans. Sa maladie entraîne notamment une fatigabilité importante et handicapante au quotidien. Mais parce que son handicap est invisible, il est souvent minimisé ou incompris. Grâce à l'école de La SEP, mise en place en 2010 par APF France handicap, Éric peut dialoguer avec des spécialistes sur l'impact psychologique et social de cette maladie.



Accéder c'est exister

En France, 9 personnes sur 10 éprouvent des difficultés d'accessibilité lors de leurs déplacements*. Être en situation de handicap, c'est être confronté.e au manque d'accessibilité des transports, des commerces, des lieux de soin... C'est pourquoi APF France handicap a mis en place un vaste plan d'actions pour un environnement sans obstacle, une société ouverte et adaptée à tous.

* Enquête APF France handicap-lfop, janvier 2020



Partager c'est exister

Une personne sur trois en situation de handicap souffre d'isolement* « tous les jours ou presque » ou « souvent ». Cet isolement peut avoir des conséquences psychologiques et physiques importantes. C'est pourquoi les 96 délégations APF France handicap organisent tout au long de l'année des activités en groupe et des visites à domicile, notamment en zone rurale, où l'isolement est encore plus prononcé.

*<https://www.fondationdefrance.org/fr/solitude-et-handicap-ou-maladie-chronique-la-double-peine-une-etude-de-observatoire-de-la-santé>.

Merci d'être à nos côtés pour poursuivre et intensifier nos actions.

Apprendre c'est exister

APF France handicap milite au quotidien pour que l'obligation d'accès à l'éducation, la scolarisation et la formation soit respectée.



Défendre ses droits c'est exister

Depuis 2017, le handicap occupe la première place dans la liste des 25 critères de discrimination* avec 21,8 % des motifs de saisines auprès du Défenseur des droits. Face à cette situation inadmissible, APF France handicap se mobilise sans relâche pour que les droits des personnes en situation de handicap ne soient pas impunément bafoués et pour le respect de leur dignité.

* Rapport 2018 du Défenseur des droits

Une équipe dédiée, à votre écoute

Transmettre son patrimoine est un geste important de la vie qui mérite réflexion et nécessite du temps pour mûrir, car chaque personne est unique et chaque projet différent.



Laure Bigarré
01 40 78 69 18
laure.bigarre@apf.asso.fr



Claire Genevray
01 40 78 69 09
claire.genevray@apf.asso.fr

Pour vous accueillir, vous renseigner et vous accompagner dans votre démarche, et vous conseiller dans la mise en œuvre de votre projet, Laure Bigarré et Claire Genevray sont à votre écoute.

VOS INTERLOCUTEURS DANS LES DÉLÉGATIONS

Chaque région dispose d'une personne chargée de l'accueil des bienfaiteurs. Cette dernière pourra vous recevoir au sein de la délégation de votre département pour évoquer avec vous les actions mises en œuvre par l'association sur le terrain.

Si vous le souhaitez, cette personne peut également venir à votre rencontre.

Tous les échanges avec vos interlocuteurs APF France handicap demeurent bien sûr confidentiels.

Pour connaître les coordonnées du référent de votre région, n'hésitez pas à vous rapprocher de Laure Bigarré et Claire Genevray.



Depuis avril 2018, l'Association des Paralysés de France (APF) devient APF France handicap. Ce changement de nom et d'identité graphique traduit le lien de l'association avec son histoire, son implantation dans l'ensemble du pays, son ouverture à d'autres types de handicap et sa vision fondée sur les droits humains, au-delà de la déficience.



APF France handicap - 17 bd Auguste Blanqui - 75013 Paris
apf-francehandicap.org

